

Référence de l'annonce : DPPS-CDD-2022-05

Poste ouvert aux personnes en situation de handicap

POSTE

Poste	Chargé.e d'étude scientifique à l'Unité Santé mentale
Catégorie d'emploi	2
Emploi repère	Chargé.e d'étude scientifique en santé publique
Type de contrat	CDD de 12 mois de droit public à plein temps Détachement fonction publique d'Etat, Territoriale ou Hospitalière possible.
Motif	Création dans le cadre du renfort du volet prévention du programme santé mentale.
Rémunération	Selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.
Prise de fonction	Dès que possible
Renseignements	Sur le poste : Enguerrand du Roscoät, Responsable de l'unité Santé mentale à la DPPS - tél : 01 55 12 54 37 Sur le recrutement : Marie-Christine Morel, Chargée du recrutement et de la mobilité à la DRH – tél : 01 41 79 68 28

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

Adresse	Le siège de l'agence est situé à Saint-Maurice (94). L'agence dispose d'implantations régionales auprès des agences régionales de la santé. Localisation du poste : Site de Saint-Maurice (siège) : 12 rue du Val d'Osne à Saint-Maurice (94)
----------------	--

PRESENTATION DE L'AGENCE

Santé publique France est l'agence nationale de santé publique française. Etablissement public de l'Etat sous tutelle du ministre chargé de la santé créé par l'ordonnance 2016-246 du 15 avril 2016, elle intervient au service de la santé des populations. Agence scientifique et d'expertise du champ sanitaire, elle a pour missions :

- 1° L'observation épidémiologique et la surveillance de l'état de santé des populations ;
- 2° La veille sur les risques sanitaires menaçant les populations ;
- 3° La promotion de la santé et la réduction des risques pour la santé ;
- 4° Le développement de la prévention et de l'éducation pour la santé ;
- 5° La préparation et la réponse aux menaces, alertes et crises sanitaires ;
- 6° Le lancement de l'alerte sanitaire.

Santé publique France est dirigée par une directrice générale, assistée d'une directrice générale adjointe, d'une directrice scientifique et d'une directrice de cabinet. L'Agence est organisée autour de quatre conseils (Conseil d'Administration, Conseil scientifique, Comité d'Ethique et de Déontologie et Comité d'orientation et de dialogue), de directions scientifiques et transversales, et de directions assurant le support et le soutien à l'activité. L'Agence dispose d'implantations régionales (Cellules régionales) auprès des agences régionales de la santé.

Son programme de travail, arrêté par son Conseil d'administration, s'articule autour de 6 enjeux : Numérique en santé publique ; Santé environnementale et changement climatique ; Santé au travail ; Fardeau des maladies et de leurs déterminants, efficacité des interventions et retour sur investissement de la prévention ; Stratégie de prévention, marketing social et approche par populations ; Inégalités sociales, vulnérabilités territoriales.

AFFECTATION

Direction	Direction de la prévention et de la promotion de la santé (DPPS) La DPPS contribue au déploiement des politiques nationales et au soutien aux politiques régionales en matière de prévention, d'éducation pour la santé, de réduction des risques et de promotion de la Santé. Elle développe des fonctions d'expertise, de recherche et développement, d'accompagnement à la mise en œuvre des programmes innovants, d'évaluation, de communication, de production de référentiels et d'outils d'intervention, d'animation de réseau des professionnels du champ et développement des compétences des acteurs. C'est en référence aux missions de « promotion de la santé et de réduction des risques pour la santé » et de « développement de la prévention et de l'éducation pour la santé » que la direction intervient.
------------------	--

Son action se développe en articulation étroite avec celle des autres directions et s'inscrit dans un continuum qui vise à mieux connaître, expliquer, préserver, protéger et promouvoir l'état de santé des populations.

Elle a particulièrement en charge des programmes centrés sur les habitudes de vie et les populations. Pour mener à bien ses missions, la direction travaille de façon étroite avec un large éventail de partenaires : services de l'Etat, collectivités territoriales, structures de soins et de préventions, réseaux associatifs....

Unité

Santé mentale (USM)

L'unité conçoit et met en œuvre des interventions visant à améliorer le bien-être et à prévenir la survenue ou l'aggravation des troubles de santé mentale. Elle mène les études nécessaires à la conception des dispositifs et à leur évaluation. Les missions sont de produire des connaissances sur l'état de santé mentale de la population générale, sur ses déterminants ainsi que sur les interventions visant à promouvoir le bien-être et à prévenir les troubles psychiques et les conduites suicidaires et de les mettre à disposition des partenaires afin de développer pour le bénéfice du grand public et des professionnels des dispositifs de prévention et de promotion de la santé mentale. L'unité travaille en étroite collaboration avec les autres unités de la DPPS ainsi qu'avec la Direction des Maladies Non transmissibles et des Traumatismes, la Direction santé travail, la Direction des régions et la direction de l'aide et de la diffusion aux publics.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur de neutre.

Au sein de l'unité santé mentale, le chargé d'études sera chargé de produire les connaissances utiles pour asseoir scientifiquement les actions de prévention et de promotion de la santé des programmes portés par l'unité, en lien avec les autres unités et directions de Santé publique France. Il s'agit à la fois des activités relatives aux études, de la veille scientifique sur les interventions de prévention efficaces et de l'évaluation des actions menées par Santé publique France ou ses partenaires.

Activités

Sous la responsabilité du responsable de l'unité Santé mentale, le chargé d'études :

- participe avec les autres membres de l'équipe aux travaux de conception des actions de prévention et promotion de la santé portées par Santé publique France pour le programme Avancer en âge et en assure la robustesse scientifique ;
- participe avec l'appui d'autres Directions et des autres unités de la DPPS à l'exploitation et à la valorisation des données produites par l'agence ;
- conduit les évaluations scientifiques des dispositifs et des interventions de prévention portés par l'agence ;
- réalise une veille scientifique afin d'identifier et de décrire les dispositifs de prévention ayant fait leur preuve à l'étranger ;
- contribue aux programmes portés par l'unité ;
- représente l'agence dans différentes instances nationales ou internationales.

PROFIL RECHERCHE

Niveau

Bac +3 à bac+5

Diplôme

Diplôme en santé publique ou épidémiologie ou sciences sociales ou statistiques.

Expérience

Expérience souhaitée dans la conduite d'études, l'analyse de données. Une expérience en évaluation d'interventions serait un plus.

Aptitudes et Compétences

Il est attendu pour ce poste des capacités :

- capacités à s'approprier une thématique de santé publique ;
- capacités, d'analyse, de synthèse et de rédaction scientifique ;
- maîtrise des analyses statistiques (pratique courante d'un logiciel statistique, préférentiellement Stata) ;
- Rigueur scientifique ;
- qualités relationnelles ;
- sens du travail en équipe et en transversalité ;
- bonne réactivité aux sollicitations ;
- capacité de planification, de suivi et de reporting ;
- maîtrise impérative des délais ;
- capacité de représentation de l'Agence ;
- Maîtrise de l'anglais scientifique (lu, écrit, parlé).

POUR POSTULER

Adresser les candidatures (lettre de motivation + CV) en indiquant la référence de l'annonce par courriel :

recrut@santepubliquefrance.fr